



Cordemais, le 9 octobre 2020

Thierry GADAIS, engagé pour la cohésion du territoire

Conseil Municipal



« *Liaison avec tout type de moyens, entre nos villages, le bourg, la gare, les écoles et tous les commerces...* » explique Thierry GADAIS, 5ème Adjoint de Cordemais, en charge de la commission "**cohésion du territoire, bâtiments et infrastructures routières**". Il entend bien travailler sur les liaisons et le maillage de notre territoire afin de faciliter les déplacements sur la commune, avec plus de sécurité. Pour mener à bien cette entreprise, il insiste sur le fait qu'il n'est pas seul. En effet, Franck CLOUET, André LANCIEN, Yves-Marie DELANOË, Didier PROUX, Patrice DRAIGNAUD, Audrey TENEZ, Pierre LAUDEN et Anaïk FOURDILIS l'accompagnent dans sa tâche.

En plus de l'aide de ses collègues et du Maire, il compte sur son expérience professionnelle et d' élu pour mener à bien sa mission : « *les sujets abordés touchent mon cœur de métier. De plus, je suis élu depuis 2003, dont 2 mandats en tant qu'Adjoint* ». Il se souvient qu'à ses débuts il avait été épaulé par François DOCEUL, alors Conseiller Municipal depuis plusieurs années. Il souhaite, à son tour, devenir ce soutien auprès des nouveaux membres de sa commission.

Et des projets, cette commission n'en manque pas !

La liaison douce, qui va du bourg à la Croix Morzel sera prolongée : « *nous voulons qu'elle aille jusqu'au collège Paul Gauguin et, ensuite, jusqu'au Temple-de-Bretagne* ». De plus, des améliorations sur les circuits touristiques « vélo détours », qui traversent la commune, sont étudiées, notamment au niveau de l'écluse du Terre : « *à cet endroit, la route peut être dangereuse. Nous voudrions dévier le circuit et diriger les cyclistes vers La Peille, Le port Saint Nicolas, en les faisant longer la voie de chemin de fer et rejoindre le port en toute sécurité* ».

Concernant les infrastructures routières, un projet de réaménagement de la circulation dans le bourg est à l'étude : « *notamment autour de l'école publique afin de limiter les bouchons aux horaires de sortie des classes* » annonce-t-il. De plus, avec les nouveaux lotissements, la circulation des piétons et des véhicules s'intensifie. Aussi, il faudra fluidifier les déplacements tout en les sécurisant : « *rue du Calvaire, par exemple, l'élargissement des trottoirs semble nécessaire pour permettre le passage des poussettes* » indique-t-il. Mais les villages ne sont pas oubliés ! « *Il faut aménager des trottoirs pour sécuriser les déplacements piétons, améliorer la voie si nécessaire et embellir via des espaces verts* ». Les travaux sur le village de la Herguenais viennent de se terminer. Le prochain chantier commencera fin octobre à l'Audiais.

Depuis quelques temps, avec Franck CLOUET, il consulte aussi les agriculteurs afin de trouver, avec eux, des solutions pour maintenir un bon état du réseau communal et optimiser les voies structurées pour leurs déplacements avec leurs engins agricoles : « *on va continuer à entretenir et créer des espaces d'évitements pour permettre les croisements sur les voies étroites* » indique-t-il.

Sa commission a également la charge de la gestion des bâtiments communaux. Des travaux sont à l'étude sur l'isolation de la salle des Miroirs : « *afin d'améliorer les variations de température entre été et hiver* », précise-t-il. Des travaux de nettoyage et peinture sont prévus sur les murets et façade des maisons des foyers locatifs. Mais le plus gros dossier du moment reste la construction du nouvel espace associatif qui devrait ouvrir ses portes début 2022 : « *de là, découlera beaucoup de questions pour savoir comment reconvertir les locaux existants dont les associations n'auront plus besoin* » expose-t-il. Il pense notamment à la salle du Calvaire, à l'école de musique et au théâtre : « *certaines de ces bâtiments rencontrent des problèmes de sécurité, d'accès, d'électricité... il faudra faire les bons choix dans l'intérêt de la commune* ».

Thierry GADAIS signale qu'il a aussi un mandat communautaire « *sur les sujets de l'eau et milieu aquatique, l'assainissement et traitement des déchets* ». Il reconnaît que la tâche ne s'annonce pas de tout repos, mais il avoue avoir plus de temps qu'avant, maintenant qu'il est en retraite : « *je suis plus disponible pour me consacrer pleinement à mes fonctions d'élus et aller à la rencontre des administrés* ».